



Pourquoi venir en classe de CAPa aux HORIZONS ?

- Accompagnement individualisé par l'équipe pédagogique
- Mise en pratique avec des actions sur le terrain
- Sorties éducatives : suivant le projet de la classe (MIP, rencontre de professionnels ...)
- Un internat sur le site de St Saturnin : hébergement du lundi au vendredi en chambre de 4
- Proximité du Mans et accessibilité via les transports en commun (SNCF, BUS et TIS)

CAPa SAPVER Services Aux Personnes et Vente en Espace Rural

Le titulaire du CAPa SAPVER est un employé qualifié qui exercera son activité dans des structures liées aux Services aux Personnes ou dans des structures liées à l'accueil et/ou à la vente, c'est donc un CAP à double compétences.

Il sera amené à réaliser des activités de service très diversifiées, sous le contrôle d'un encadrement. En contact direct avec l'usager : il doit posséder des capacités relationnelles.

Il devra également être capable de faire preuve de polyvalence dans les tâches qui lui seront demandées. La formation lui permettra d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires à ces fonctions.

Les matières sont des « outils » au service du projet. Le vécu du jeune est valorisé, partagé au sein du groupe et sert d'appui à la construction des connaissances.

L'ENSEIGNEMENT AUX HORIZONS

Stages professionnels
11 semaines
prises sur le temps scolaire.

Les stages permettent :

- De travailler sur 2 secteurs professionnels :
- Dans le secteur SAP (Service Aux Personnes)
- Dans le secteur de l'ACCUEIL-VENTE

D'être acteur de sa formation et être autonome dans sa recherche de stage.

Exemple de structures SAP :

- EHPAD, Etablissement de santé
- Ecole maternelle, restaurant scolaire
- Crèches/ Halte-garderie, multi-accueil
- Lingerie, pressing
- Hôtel, restaurant

Exemple de structures ACCUEIL VENTE :

- Magasin de proximité, petites et moyennes surfaces
- Magasin spécialisé jardinerie, boulangerie, fleuriste ...
- Ferme auberge
- Gîtes, tables d'hôtes

Contenu de la formation :

Des enseignements généraux

Communs à toutes les options du CAPa.

Des enseignements professionnels.

Ayant pour objectif l'acquisition des techniques et des pratiques professionnelles ainsi qu'une connaissance de l'environnement. Des ateliers professionnels en groupe
Outre ces deux blocs d'enseignement : un module obligatoire de langue vivante (anglais) permet à la fois de consolider les acquis et de faciliter une éventuelle poursuite d'études.

Poursuite d'études :

Après le CAPa SAPVER, l'élève peut poursuivre ses études :
En entrant en classe de 2nde ou 1^{ère} BAC Pro SAPAT « Services aux Personnes et aux Territoires », Bac pro Vente. Formation continue: ADVF ...

Les compétences :

- 80% en contrôle continu durant les 2 ans.
- 20% en examen terminal : à l'issue de la formation, l'élève passe une épreuve orale sur les activités professionnelles réalisées en stage, devant un professionnel et un enseignant d'un autre établissement.

Des activités professionnelles pouvant être exercées après le CAPa :

En milieu hospitalier, en EHPAD, en centre de cure, de convalescence, en restauration de collectivités ...

- En commerces de proximité ou grande surface, en villages vacances, en centre de loisirs, en chambres d'hôtes ...
- Ferme auberge

Votre enfant a envie de s'investir dans une formation professionnelle ou de reprendre goût aux études. La classe de CAPa est faite pour lui !

COÛT DE LA FORMATION :

Frais de scolarité : une participation annuelle est demandée aux familles :

- Pour la 1^{ère} année, 300 euros, soit 30 euros mensuel (mesure exceptionnelle).
 - Pour la 2^{ème} année, 650 euros, soit 65 euros mensuel.
- Possibilité de bourses.

Restauration : restauration du midi 5 euros le repas soit le coût de revient, facturé mensuellement.

L'internat : 2110 euros pour l'année, soit 211 euros mensuel, du lundi matin au vendredi soir : hébergement en chambres de 4 jeunes, équipées de deux salles d'eau. Ce coût comprend les repas des midis, goûters, soirs, matins, ainsi que l'encadrement et des animations.

Bourses : pour les familles issues de l'Education Nationale, la demande de bourse pour la prochaine rentrée doit s'effectuer dès maintenant dans votre établissement actuel. Un complément de dossier vous sera transmis par LES HORIZONS lors de l'inscription de votre enfant.

MINI-STAGE

Découvrir la formation et LES HORIZONS. Chaque mois de février à juin, une journée de découverte.

Demandez une convention de stage.

INFORMATION COLLECTIVE

Chaque 1^{er} mercredi du mois, à partir du mois de FEVRIER : se présenter au lycée à 14h
Présentation du CAPa SAPVER.
Visite de l'établissement.